

Communiqué de presse

Le programme solaire de l'Aide suisse à la montagne déclenche de nombreux investissements

Adliswil, 19 octobre 2023 – Depuis son lancement fin avril 2023, le programme solaire de l'Aide suisse à la montagne trouve un large écho: fin septembre, la fondation avait garanti un soutien à 181 projets pour un montant total de 5 millions de francs. Avec ce programme, l'Aide suisse à la montagne renforce son engagement en faveur de la construction d'installations solaires sur les bâtiments de petites entreprises sises dans les régions de montagne. Celles-ci réduisent ainsi leur facture énergétique et contribuent au succès de la transition énergétique en alimentant le réseau électrique en hiver. L'échéance du programme est prévue pour la fin 2024.

L'Aide suisse à la montagne a lancé le programme solaire fin avril 2023 pour soutenir les investissements effectués dans les installations solaires des régions de montagne. Dès le départ, la fondation a reçu un grand nombre de demandes de soutien de la part de petites entreprises. Il peut sembler étonnant que les petites et micro-entreprises aient pu déposer leur demande aussi rapidement, mais les dossiers montrent que les calculs des investissements nécessaires remontent souvent à un certain temps. Beatrice Zanella, responsable Projets et Partenariats de l'Aide suisse à la montagne souligne: «Nombreuses sont celles qui souhaitaient depuis longtemps construire une installation solaire, mais les coûts étaient encore trop élevés. Notre programme permet maintenant à ces entreprises de réaliser leur projet.»

Les installations solaires allègent le budget de fonctionnement

Le programme solaire finance les installations construites sur les bâtiments existants et dont l'énergie produite est également utilisée dans l'entreprise. «L'utilisation de l'énergie solaire allège considérablement le budget de fonctionnement et, en vendant l'électricité excédentaire, les entreprises génèrent des recettes supplémentaires», précise Beatrice Zanella. L'Aide suisse à la montagne tient, en outre, à inciter les petites entreprises des régions de montagne à contribuer à la transition énergétique.

Une procédure de demande simplifiée pour les projets solaires

Le programme solaire a été intentionnellement conçu pour être aisément accessible: l'Aide suisse à la montagne exige moins de documents pour ce type de projet que pour les autres. Les critères d'acceptation principaux restent toutefois les mêmes que pour les autres projets: l'entreprise doit être située dans l'une des quatre régions de montagne définies, ne peut employer plus de 49 personnes à temps plein et doit relever du secteur privé. «Nos expertes et experts bénévoles vérifient, comme ils le font pour tous les projets, si les entreprises pourraient réaliser l'investissement sans notre aide», souligne Beatrice Zanella. Jusqu'à présent, une demande sur cinq a été refusée pour cette raison.

Informations sur le programme solaire de l'Aide suisse à la montagne

Ce n'est pas un hasard si l'Aide suisse à la montagne a décidé de se concentrer sur l'énergie solaire. Le rayonnement solaire est, en effet, plus important dans les montagnes que sur le plateau, surtout en hiver: il y a moins de brouillard élevé en altitude et la neige reflète la lumière. L'air plus frais des montagnes refroidit par ailleurs les cellules solaires, ce qui accroît leur performance. Les conditions en montagne sont donc presque idéales pour les installations solaires.

Le domaine d'activité de l'entreprise n'a pas d'importance: il peut s'agir aussi bien d'une exploitation agricole que d'une fromagerie, d'une menuiserie ou d'un hôtel. Dès lors qu'elle est située dans une région de montagne et qu'elle entend également utiliser l'énergie pour son fonctionnement, l'entreprise peut soumettre une demande. Elle doit toutefois veiller à envoyer sa demande de soutien avant le début de la construction de l'installation. La fondation prend en charge jusqu'à 50% des coûts de construction par installation, et le montant octroyé est versé sous la forme d'une contribution à fonds perdu après la mise en service de l'installation. L'examen de la demande prend en compte la situation financière des porteurs de projet et les subventions publiques disponibles.

Les critères détaillés et des informations complémentaires sur le soutien sont disponibles sur: <https://www.aidemontagne.ch/fr/demandes/energie/programme>

Depuis 80 ans, la fondation Aide suisse à la montagne améliore les bases d'existence et les conditions de vie de la population suisse de montagne en contribuant financièrement à des investissements orientés vers l'avenir. Elle lutte ainsi contre le dépeuplement. De plus, le soutien de l'Aide suisse à la montagne décuple les investissements qui créent de la valeur ajoutée et des emplois, en premier lieu localement, dans le domaine des Arts et métiers. L'Aide suisse à la montagne est financée exclusivement par des dons et arbore depuis 1953 le label de qualité de la fondation Zewo, qui confirme que les dons sont utilisés de manière efficace.

➔ Le communiqué de presse peut être téléchargé sur: [aidemontagne.ch/fr/medias](https://www.aidemontagne.ch/fr/medias)

Pour tous renseignements complémentaires:

Christine Urfer

coordination médias de l'Aide suisse à la montagne pour la Suisse romande et le Tessin

Portable 078 619 05 00

christine@pur-pr.com

[aidemontagne.ch](https://www.aidemontagne.ch)